

Fichier 2. Après la Ciase

68 nouveaux témoignages accusent l'enseignement catholique en Finistère

<https://apres-la-ciase.fr/weekly/2025/2025-10-06/68-nouveaux-temoignages-accusent-l-enseignement-catholique-en-finistere/>

1/9

Semaine du 6 au 12 octobre 2025 >>

Collège Saint-Pierre, au Relecq-Kerhuon (7) Kreisker-Sainte-Ursule, à Saint-Pol de Léon (4) Enseignement privé catholique (163) Diocèse de Quimper et Léon (16)

68 nouveaux témoignages accusent l'enseignement catholique en Finistère

Cela concerne les collèges Saint-Pierre, au Relecq-Kerhuon Kreisker-Sainte-Ursule, à Saint-Pol de Léon.

3 sources

Informations complémentaires

- Collège Saint-Pierre, au Relecq-Kerhuon
- Le Kreisker à Saint-Pol-de-Léon
- Enseignement privé catholique
- Diocèse de Quimper et Léon

Cela porte à 118 le nombre de témoignages remis au procureur de Brest. Quatre femmes ont, pour la première

fois, témoigné d'actes « cruels et pervers » en accompagnant les deux collectifs de victimes, Saint-Pierre et Kreisker Sainte-Ursule, ce mercredi 8 octobre 2025 au tribunal de Brest □.

Ce mercredi 8 octobre 2025, les collectifs des anciens élèves et victimes des collèges Saint-Pierre, au Relecq-Kerhuon (29), et Kreisker-Sainte-Ursule, à Saint-Pol de Léon (29), ont remis au parquet de Brest 68 nouveaux témoignages. Tous dénoncent des violences physiques, psychologiques ou sexuelles, subies dans ces établissements d'enseignement privés. Ce qui porte à 118 le total des témoignages officiellement transmis à la justice.

Pour la première fois, une accusation de viol d'un élève « par un religieux » figure parmi les témoignages issus de l'établissement relecquois. « Et on a des raisons de penser que ce n'est pas un cas isolé », appuie François Barat, porte-parole du collectif de Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon.

En avril dernier, ce dernier avait déjà déposé un corpus de 50 témoignages ciblant la violence régnant dans l'établissement relecquois, entre les années 1960 et 1990, incitant le parquet de Brest à ouvrir une enquête, malgré la prescription couvrant les faits rapportés. « Le fait que le collectif de Saint-Pol nous ait rejoints donne encore plus de force : les enquêtes doivent faire toute la lumière pour déterminer les responsabilités directes et indirectes dans ces affaires », espère François Barat. L'ancien élève de Saint-Pierre invite toutes les victimes à sortir du silence, « pour le bien de tous ».

— Le télégramme

Communiqué de Presse - Brest, le 08 octobre 2025

Nous, collectifs Saint Pierre du Relecq Kerhuon et Kreisker Ste Ursule de Saint Pol de Léon, remettons aujourd'hui 68 nouveaux témoignages de violences sexuelles, physiques et psychologiques perpétrés dans des établissements d'enseignement privé et qui viennent s'ajouter aux 50 témoignages déjà déposés le 31 mars 2025.

Ce sont donc 118 témoignages de victimes directes de prêtres et de laïcs qui devront être pris en compte par le procureur de Brest et faire l'objet d'enquêtes. Ces enquêtes permettront de faire toute la lumière sur les actes cruels et pervers commis sur les enfants que nous étions et qui nous accompagnent depuis des décennies. D'autres témoignages continuent d'arriver.

Pour la première fois, parmi les victimes, des femmes ont osé elles aussi témoigner des violences qu'elles ont subies.

Nos demandes sont les suivantes :

1. Nous voulons que les autorités religieuses d'une part et l'État d'autre part reconnaissent en nous les victimes que nous sommes. Nous voulons une réponse concrète et lisible par tous aujourd'hui et pour le futur.
2. Nous voulons que toute la lumière soit faite pour déterminer les responsabilités directes et indirectes parce que nous voulons comprendre comment des enfants ont pu être abandonnés pendant si longtemps aux prédateurs et aux pervers eux-mêmes protégés par leurs fonctions éducatives.

3. Nous voulons connaître les parcours individuels des différents mis en cause afin de finir d'identifier les lieux et les situations dans lesquels ils ont pu poursuivre leurs méfaits afin de libérer la parole de ceux qui, aujourd'hui, souffrent sans connaître l'action de nos collectifs.
4. Enfin, nous voulons connaître les mesures prises par l'enseignement privé afin que plus jamais des individus violents et pervers ne soient intégrés dans le personnel éducatif et que de telles violences ne se reproduisent.

Nous remercions les médias de nous aider à ne pas disparaître dans l'oubli général dans cette course contre la montre.

François BARAT - Porte-parole du collectif Saint-Pierre du RELECQ KERHUON

Tel : 07 86 53 89 15 -

collectifsaintpierrekerhuon@yahoo.com

Olivier SIMON - Porte-parole du collectif Kreisker Ste Ursule

Tel : 06 78 25 57 90 - Victkreiskerursl29@gmail.com

— Communiqué publié sur Stop aux souffrance dans les établissements catholiques